BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE \$



Qu'est-ce que le B.U.T.?

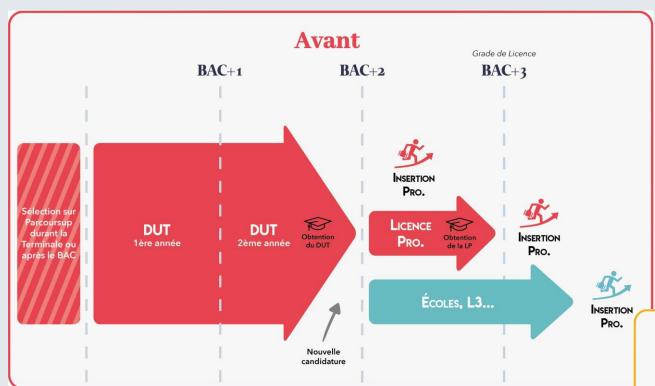
- → Un diplôme national universitaire au grade licence (en 3 ans)
- → Une **formation sélective et accessible** aux bacheliers généraux et technologiques
- → 24 spécialités reconnues (les mêmes qu'en DUT : GEA,TC, Informatique, Génie Biologique...) avec la possibilité dorénavant de choisir un parcours dans ces spécialités dès la première année ou à partir du semestre 3
- → Une **pédagogie basée sur les compétences**, propice au travail en mode projet
- → Un accompagnement individualisé et un environnement universitaire à taille humaine
- → Un programme national visant la professionnalisation par l'acquisition de compétences reconnues et recherchées par les milieux socio-professionnels



Les essentiels

- → Sur Parcoursup : candidature en Bachelor Universitaire de Technologie (à la place du DUT qui n'y figurera plus)
- → Intégration d'un cursus en 3 ans amenant au grade de Licence
- → La formation peut être intégrée à différentes étapes (B.U.T. 2, B.U.T. 3) à travers des passerelles
- → L'expérience professionnelle est développée à travers de nombreuses situations professionnelles (600 heures de projets et 22 à 26 semaines de stages)
- → Les **mobilités internationales** sont facilitées
- → La formation en **alternance** s'étend sur tout ou une partie du cursus
- À l'issue du B.U.T., les compétences acquises permettent de s'insérer professionnellement ou de poursuivre des études







Les questions à l'entrée du B.U.T.

- → Quels sont les frais de scolarité ? Les étudiant.e.s bénéficient des frais d'inscriptions universitaires (170
 € l'année) ou de l'exonération s'ils sont boursiers.
- → L'accès et le niveau de sélection restent-ils identiques ? Oui. L'accès reste sélectif et les niveaux de sélection intègrent la réforme du bac.
- → Quelles sont les spécialités de B.U.T. ? Il y a 24 spécialités de B.U.T. (les mêmes qu'en DUT auparavant).
- → Les BTS pourront-ils intégrer la formation pour obtenir un B.U.T. ? Oui, des passerelles seront mises en place pour accueillir aussi bien des élèves de BTS que des étudiants de licence générale ou de toute autre formation.



Les questions sur la formation

- → Est-ce que les DUT disparaissent ? Non, les étudiant.e.s obtiennent un D.U.T. nouvelle formule à l'issue des deux premières années.
- → Que représentent les parcours ? Il s'agit de « spécialisations » progressives qui permettent de viser un champ de compétences particulier au sein d'une spécialité. Le choix du parcours se fait à partir de la seconde année. Seules 3 spécialités offrent des parcours dès la première année : Génie Biologique, Information Communication, Carrières Sociales.
- → L'encadrement change t-il entre le DUT et le B.U.T. ? Les étudiant.e.s profiteront toujours d'un enseignement universitaire et technologique encadré par des équipes pédagogiques expérimentées (intervenants extérieurs, enseignants et enseignants-chercheurs).
- → Les licences professionnelles continuent-elles à exister ? La majorité des licences professionnelles contribueront à la création des parcours de B.U.T..



Les autres questions

- → Quelles différences avec les autres bachelors (en particulier dans les écoles d'ingénieur et de commerce) ? Le B.U.T. est un diplôme national, universitaire de grade licence, public, adossé à la Recherche et porté par le réseau des IUT déployé sur l'ensemble des territoires.
- → Quelles sont les possibilités de poursuite d'études après un B.U.T. ? Masters, Écoles...
- → Peut-on trouver des B.U.T. ailleurs qu'en IUT ? Non, le B.U.T. est un diplôme exclusif aux IUT.



"À partir de septembre 2021, les étudiants s'inscrivent en Bachelor Universitaire de Technologie, diplôme de l'enseignement supérieur public, exclusif aux IUT"

